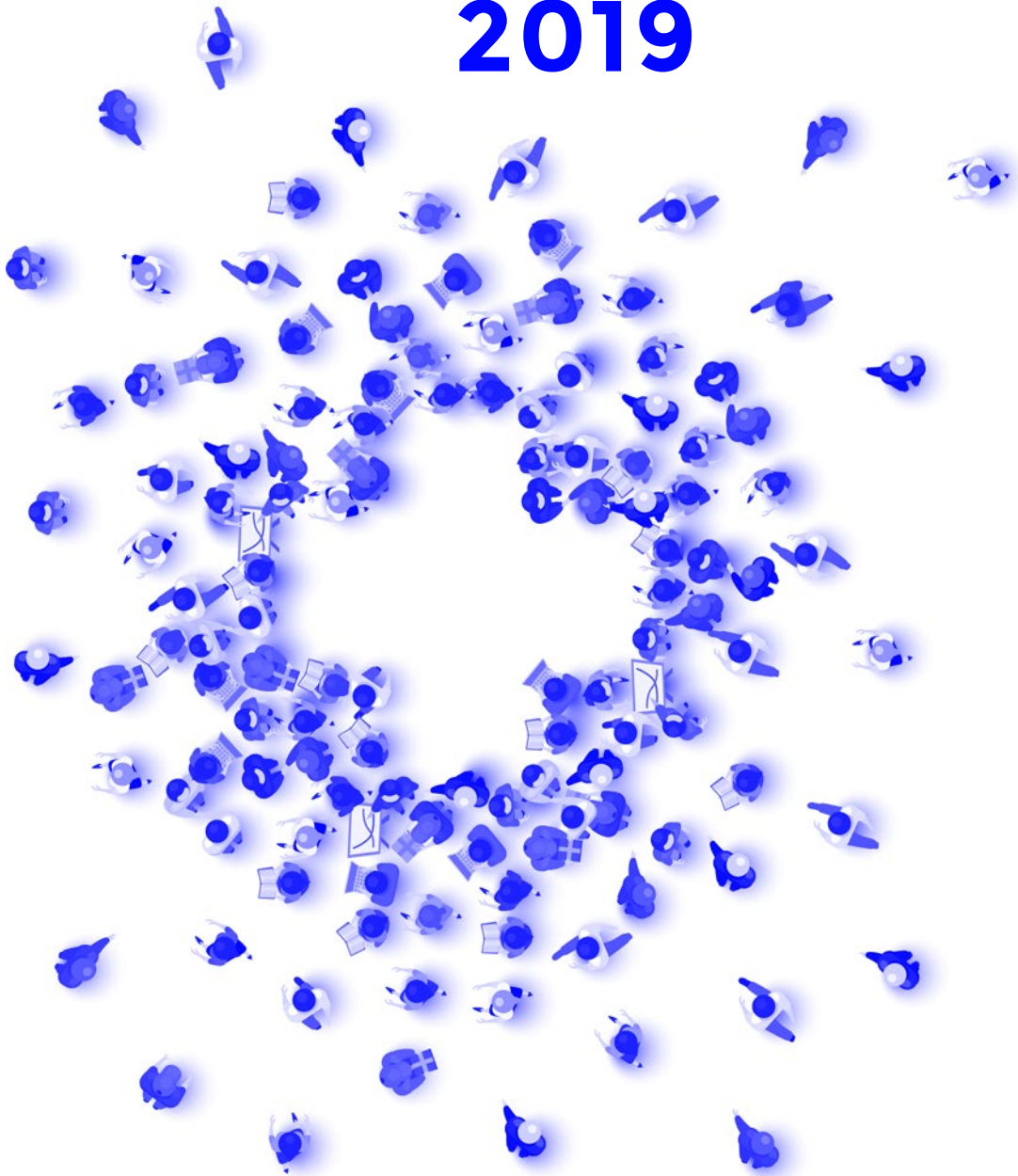




Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

RAPPORT ANNUEL 2019



2019 EN CHIFFRES

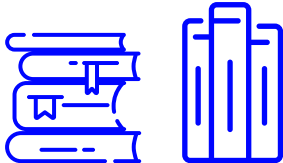
Réunions à la Maison des cantons

1468 

Collaborateurs à la Maison des cantons

209 

Nouvelles parutions de la Collection ch

7 

Professions représentées dans le programme de stages « Premier emploi »

58 

Participant.e.s à la conférence
« Transformation des médias et fédéralisme »

140 

Nombre de lignes traduites par le Service linguistique

 98 500

5	Avant-propos du président
7	Rapport du directeur
9	Prix du fédéralisme
14	Transformation des médias et fédéralisme
18	Festival aller-retour
22	Collection ch
23	Premier Emploi
26	Message culture
27	Activités
31	Conseil de fondation et Comité directeur
32	Secrétariat
33	Comptes annuels
35	Bilan
36	Annexe aux comptes
37	Rapport 2018 de l'organe de révision
38	Rapport 2019 de l'organe de révision
41	Approbation
41	Impressum



Réfléchir au fédéralisme

« Si nous voulons ancrer l'idée du fédéralisme dans la conscience collective, nous devons le rendre tangible. »

La crise du coronavirus a montré qu'un fondement de notre démocratie – le fédéralisme –, aussi essentiel soit-il, peut très rapidement être remis en cause. On peut dès lors se demander si un système décentralisé est à même de fonctionner en période de crise. Quels sont les atouts du fédéralisme pour gérer une telle situation ? Ou bien avons-nous tout simplement affaire à un problème d'image, comme le suggère la lauréate du Prix du fédéralisme, Eva Maria Belser, dans l'interview qu'elle nous a accordée (p. 9) ?



Peu importe que l'idée vienne de l'extérieur ou de nous-mêmes : le moment est venu de réfléchir au fédéralisme et, pourquoi pas, de l'observer d'un œil critique. Car l'objectif est bel et bien de le renouveler pour être en mesure d'affronter les défis de demain. La Fondation ch fournit à cet égard un travail considérable, j'en veux pour preuve le monitoring du fédéralisme ou les réflexions sur la politique des médias.

Si nous voulons ancrer l'idée du fédéralisme dans la conscience collective, nous devons le rendre tangible. C'est ce à quoi la Fondation ch aspire, à travers plusieurs projets placés sous le signe de l'entente : je pense notamment au festival aller-retour, organisé à Olten en 2019 et dédié à la littérature suisse en traduction, mais aussi au programme « Premier emploi », qui offre à des demandeurs d'emploi en fin d'apprentissage ou fraîchement diplômés la possibilité d'effectuer un stage dans une autre région linguistique.

Des projets qui n'existeraient pas sans l'engagement du Conseil de fondation et des collaborateurs de la Fondation ch, auxquels je tiens à exprimer ma profonde gratitude.



Pascal Broulis, conseiller d'État
Président

«**Shanghai n'est pas une ville.**»

«Shanghai ist keine Stadt.»

Première phrase du livre écrit par Philippe Ramy, Béton armé/Die Panzerung. Reiseroman. Traduit du français par Yves Raeber (lauréat du prix de la traduction de la Ville de Zurich 2019). Une traduction de la Collection ch 2019, parue aux éditions die brotsuppe, Bienne.

Pleins feux sur le fédéralisme, l'entente et la cohésion nationale

Les activités de la Fondation ch en 2019

Depuis 1967, la Fondation ch promeut la cohésion et l'entente entre les communautés linguistiques et culturelles, tout en défendant les valeurs du fédéralisme. Depuis le 1^{er} mars 2019, Philipp Schori est le nouveau chef du secteur Fondation ch.

Programme de travail 2018 - 2020



Roland Mayer
Directeur

Les priorités et les champs d'action sont consignés dans des programmes de travail pluriannuels. Le programme actuel spécifie les thèmes phares auxquels la Fondation ch se consacre durant la période 2018-2020. Les plus connus sont le Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui », la traduction littéraire dans le cadre de la « Collection ch », le festival de littérature « aller-retour » et le programme de stages « Premier Emploi ». Est venu s'y ajouter en 2019 celui de la transformation des médias et du fédéralisme.

Pour en savoir plus :
[aller-retour p. 18](#)
[Collection ch p. 22](#)
[Premier Emploi p. 23](#)

Conférence « Transformation des médias et fédéralisme »

La numérisation redéfinit, profondément et durablement, le paysage médiatique suisse. Afin de débattre de l'impact de cette évolution sur le fédéralisme et sur les cantons, la Fondation ch, le canton de Berne et la Conférence des gouvernements cantonaux ont organisé le 18 novembre la conférence « Transformation des médias et fédéralisme – le rôle des cantons », à l'Hôtel du gouvernement de Berne. Quelque 140 personnalités issues des médias, de l'administration ainsi que des milieux scientifiques et politiques étaient de la partie.

Pour en savoir plus :
[Conférence « Transformation des médias et fédéralisme » p. 14](#)

« aller-retour » festival de traduction et littérature

La première édition du festival de traduction et littérature « aller-retour » a eu lieu le samedi 9 mars, au centre culturel Schützi d'Oltten. L'occasion pour les visiteurs venus de toute la Suisse de découvrir la pluralité linguistique de la littérature suisse et les

multiples facettes du métier de traducteur. Au programme également, une visite de la ville et un concert de musique du monde.

[Pour en savoir plus :
aller-retour p. 18](#)

Tableau de bord du fédéralisme

La fondation assure le monitoring du fédéralisme depuis 2005. En 2019, elle a créé le tableau de bord du fédéralisme, dont l'objectif est de faciliter la coopération intercantonale et de permettre aux conférences d'identifier les dossiers fédéraux pour lesquels une intervention s'impose et ceux qui méritent un suivi actif. Enfin, le concept du rapport sur le monitoring du fédéralisme a été entièrement revu.

Intensifier la communication

Les activités de l'état-major Communication de la Fondation ch et de la Conférence des gouvernements cantonaux ont démarré en 2018 et ont permis la rédaction d'une stratégie de communication que le Conseil de fondation a adoptée en 2019. Élaboré dans le cadre d'un atelier interne, le document précise les objectifs de communication, ses groupes cibles et les actions envisagées. Premiers résultats tangibles de ce processus : le tout nouveau site Internet et le rapport annuel entièrement revu.

Un nouveau site Internet

Le secrétariat s'est lancé dans une refonte complète du site Internet. Trilingue, il accorde une large place aux thématiques prioritaires et comprend des informations sur tous les projets et programmes réalisés à l'enseigne de la Fondation ch.

Je vous remercie de votre intérêt pour les activités de la Fondation ch et vous souhaite une agréable lecture.



Roland Mayer
Directeur

« LE FÉDÉRALISME A DÉCIDÉMENT UN PROBLÈME D'IMAGE »

Entretien avec Eva Maria Belser, lauréate du Prix du fédéralisme 2019

Quels sont les défis qui attendent la Suisse fédéraliste – et comment évolue le fédéralisme à l'échelle mondiale ? Nous nous sommes entretenus avec la spécialiste en droit public Eva Maria Belser, lauréate du Prix du fédéralisme 2019.

Notre rapport au fédéralisme est ambigu. Nous sommes fiers de notre tradition mais aussi négatifs envers notre système. Comment se l'expliquer ?

Eva Maria Belser : Nombreux sont ceux qui considèrent, à tort, le fédéralisme comme une forme d'organisation de l'État désuète et compliquée qui alourdit la gouvernance et crée des inégalités iniques. Trop souvent, la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons est perçue comme un problème et non comme une chance. Cela revient à ignorer que la Suisse d'aujourd'hui ne serait pas ce qu'elle est sans le fédéralisme, à savoir une source unique de richesses culturelle, politique, sociale et économique, qui nous permet de vivre ensemble nos diversités dans le respect de l'autre et l'équité, comme le dit si bien le préambule de la Constitution fédérale. Malheureusement, beaucoup de parties prenantes, ne serait-ce que les médias, dont la concentration avance à grands pas, mais aussi de larges pans de la société civile n'hésitent pas à mettre en avant la diversité, sauf lorsqu'elle prend trop de place. Je ne comprends d'ailleurs pas pourquoi on dénigre tant le fédéralisme, et qu'on l'associe à un «simple» patchwork,



**La lauréate du Prix du fédéralisme 2019, Eva Maria Belser
Co-directrice de l'Institut du Fédéralisme**

alors qu'il est aussi riche et aussi précieux qu'un tapis persan ! Le fédéralisme a décidément un problème d'image.

Qu'est-ce que la Fondation ch pourrait faire pour corriger le tir ?

La Fondation ch accomplit un travail remarquable. Mais elle pourrait effectivement en faire davantage pour l'image du fédéralisme, qui a parfois mauvaise presse. Il faudrait donner davantage de retentissement à la multitude d'actions et d'innovations juridiques, économiques, sociales et culturelles lancées par les cantons et les communes. Ce qu'il est convenu d'appeler l'esprit de clocher helvétique, le «Kantönligeist», est en réalité un vivier qui permet à la créativité de s'exprimer de moult façons. Il s'agit aussi

d'agir dans les domaines de l'éducation et de l'instruction civique. Nombreux sont ceux, surtout parmi les jeunes, qui en savent très peu sur les rouages du fédéralisme et sur un État gouverné à différents échelons.

Quel regard portez-vous sur la mission de la Fondation ch ?

La Fondation ch est devenue à plusieurs égards un acteur incontournable. Tout d'abord, elle est la seule fondation à avoir inscrit le fédéralisme parmi ses objectifs et à stipuler qu'elle se propose de le comprendre, de le renforcer, de le faire évoluer et de l'améliorer. Le fédéralisme étant perpétuellement en mutation, les questions de subsidiarité et de collaboration demandent elles aussi toujours de nouvelles réponses. L'État fédéral a donc besoin d'une institution qui suive, commente et façonne l'évolution de la répartition des tâches et de la participation des cantons. Une mission que la fondation ne peut et ne doit pas assumer seule quand bien même elle fait figure de protagoniste en la matière, avec la CdC. Sans coordination efficace, pas d'harmonisation, ni fédéralisme d'exécution, ni participation effective. Par ailleurs, la Fondation ch promeut l'entente entre les communautés linguistiques, une mission elle aussi essentielle. Il est d'une importance vitale pour la Suisse de faire de l'unité et de la cohésion une réalité, de ne pas considérer la pluralité linguistique comme un acquis et de tisser inlassablement de nouveaux liens. À chaque génération, il faut recréer l'esprit du fédéralisme, c'est indispensable.

En 2008, la péréquation financière et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) ont été réformées en profondeur. Comment le fédéralisme a-t-il évolué depuis ?

La RPT a été une réforme majeure. Or cet ordre si sagement établi est menacé, en particulier le désenchevêtrement et l'équivalence fiscale. À force de réviser la Constitution et de modifier les

lois et ordonnances, on en est arrivé dans bien des secteurs à une certaine opacité s'agissant de l'attribution des compétences et de l'organisation des flux financiers. Ont donc ressurgi des tâches communes et des enchevêtrements en tout genre, si bien qu'ici ou là on est presque revenu à l'ancien système – avec son cortège d'effets négatifs. Il est inquiétant aussi de voir que nous avons inscrit de grands principes du fédéralisme dans notre Constitution, mais que l'on n'a toujours pas trouvé le moyen de faire admettre

« Ce qu'il est convenu d'appeler l'esprit de clocher helvétique, le « Kantönligeist », est en réalité un vivier qui permet à la créativité de s'exprimer de moult façons. »

la subsidiarité et l'équivalence fiscale en politique et de leur conférer un cadre légal. Tant que les principes phares du fédéralisme ne guideront pas résolument notre action et serviront seulement de décor tapissant le texte constitutionnel, tant que les compétences seront diffuses ou pas affectées à l'échelon qui leur revient et tant que le principe « qui paie commande » est indument enfreint, la structure fédéraliste vacillera.

Quels défis attendent notre système au cours de la prochaine décennie ?

En réalité, le défi est toujours le même : trouver le juste milieu entre unité et diversité, autodétermination et participation. En considérant les changements qui impactent nos milieux de vie, il s'agit de rechercher cet équilibre tout d'abord dans les secteurs régaliens, à savoir l'éducation et la recherche, la santé, la sécurité policière et sociale, l'économie. Mais cela vaut surtout pour les innombrables questions qui se posent à nous aujourd'hui, concernant notamment la numérisation, les énergies renouvelables,



Remise du Prix du fédéralisme : le conseiller d'État Pascal Broulis, la lauréate Eva Maria Besler et la conseillère d'État Heidi Z'Graggen

le changement climatique et ses conséquences. Il ne suffit pas qu'un sujet soit important et urgent pour recourir automatiquement à la centralisation, bien au contraire : les nouvelles thématiques ont besoin d'innovations qui viennent du terrain.

Quelle place occupe l'interdépendance internationale de la Suisse ?

Généralement, lorsque nous parlons de fédéralisme, nous pensons à deux échelons, la Confédération et les cantons. En réalité, ils sont au nombre de cinq : la commune, le canton, la Confédération, l'Union européenne et le Conseil

« À chaque génération, il faut recréer l'esprit du fédéralisme, c'est indispensable. »

de l'Europe, sans compter la communauté internationale. Le fédéralisme est un bon outil pour composer avec cette interdépendance, étant donné que son essence même consiste à mobiliser différents échelons institutionnels et

à s'interroger sur les attributions et l'efficacité de la collaboration. Or la multiplication des strates et des interdépendances affecte forcément la responsabilité et l'autonomie des parties prenantes, tout comme leurs droits de participation. L'interdépendance internationale nous oblige donc à améliorer les flux d'information du haut vers le bas, et vice versa, et à renforcer les droits de participation. Il ne s'agit pas seulement d'harmoniser « en bas » mais tout autant d'acter « en haut » les problèmes et les idées des communes et des cantons afin que le système reste souple et évolutif.

Regardons au-delà de nos frontières : quel est l'essor du fédéralisme dans le monde ?

Le fédéralisme sous toutes ses formes a visiblement le vent en poupe partout dans le monde. De nombreuses raisons sont invoquées pour passer de l'État unitaire à l'État fédéral ; on estime que l'accueil positif réservé à la diversité est gage de paix et de prospérité économique, ou alors que l'autonomie et la coopération entre les régions se traduit par davantage d'efficacité, de légitimité et de démocratie. Cette tendance mondiale est encore plus impressionnante si on observe la séparation des pouvoirs et les différentes formes qu'elle peut prendre : décentralisation, dévolution, régionalisation et autonomie, protection des minorités, etc. Il n'existe pratiquement plus aucun pays au monde à arrêter en un même lieu des décisions qui engagent tout le monde dans la même mesure. À l'exception de la Corée du Nord et de l'Érythrée, les pays ont presque tous trouvé, ou en tout cas recherchent, des moyens pour que coexistent pacifiquement les différents besoins et conditions des métropoles et des îles, des régions et des groupes de population.

Comment vous l'expliquez-vous ?

Nul ne peut dire en quoi il serait préférable, plus démocratique, plus sûr et plus durable que les décisions soient prises par une seule instance, alors qu'elles concernent toute une population.

Le principe du « one size fits all » peine à rassembler et ne peut s'appliquer que si les personnes concernées n'ont pas voix au chapitre. Ceci explique que la fédéralisation et la décentralisation vont si souvent de pair avec la démocratisation. La tendance générale au fédéralisme et à la décentralisation est aussi due au fait que les conflits armés qui sévissent actuellement relèvent souvent de la guerre civile et non de conflits entre États. Or ils ne se régleront durablement qu'au prix d'une réorganisation et d'un

« Le principe du « one size fits all » peine à rassembler et ne peut s'appliquer que si les personnes concernées n'ont pas voix au chapitre. »

partage du pouvoir. La voie trouvée pour sortir de l'impasse est souvent le fédéralisme. Un pays confronté à des mouvements séparatistes sera bien inspiré d'accorder davantage d'autonomie et de droits de participation. On comprend mieux la nécessité de construire l'État par le bas, d'autant plus si ce dernier est fragile et que la population n'a plus confiance dans ses élus. Dans le domaine de la coopération au dévelop-

pement, il va généralement de soi qu'il faut des acteurs locaux et régionaux forts pour assurer un développement durable et établir les droits humains. En fin de compte, les écoles, les systèmes de santé, d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées doivent fonctionner là où vivent les gens – donc localement. Les régions sont souvent les mieux à même de déterminer leur potentiel de développement, que ce soit dans l'agriculture, l'industrie ou le tourisme.

Vous avez reçu en 2019 le Prix du fédéralisme, qui récompense votre engagement dans ce domaine. Quelle importance cette distinction a-t-elle pour vous ?

J'ai été très honorée de recevoir cette distinction. J'y ai vu avant tout une reconnaissance du travail accompli à l'Institut du Fédéralisme – en Suisse et à l'international. Après tout, nous sommes une grande équipe qui travaille excellemment ensemble et peut compter sur de nombreux partenaires. Je suis parfois surprise que le fédéralisme en tant que sujet devienne de plus en plus passionnant au fur et à mesure que je l'aborde. Pour moi, la subsidiarité et le compromis sont devenus des idées directrices de l'organisation de l'État. Les systèmes fédéraux dans le monde regorgent d'idées sur la manière de mieux façonner la coexistence – et ils peuvent être étudiés et observés sous différents angles et dans diffé-

Engagée en faveur du fédéralisme

Depuis 2014, la Fondation ch attribue chaque année le Prix du fédéralisme. Elle entend ainsi récompenser une personne ou une institution qui défend le fédéralisme suisse. L'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, l'humoriste Emil Steinberger et l'Assemblée interjurassienne comptent parmi les précédents lauréats.

Eva Maria Belser est titulaire depuis 2008 de la chaire de droit public et de droit administratif I de l'Université de Fribourg et co-directrice de l'Institut du Fédéralisme. Elle est ainsi honorée pour son engagement dans le domaine de la recherche comparée sur le fédéralisme et pour la promotion de ce dernier.



Le trophée est une œuvre de l'artiste Florian Graf
Photo: Schlosserei Glaser

rentes disciplines. Chaque fois que je traite de la résolution des conflits, de la coopération au développement, de la démocratie et des droits humains, je tombe sur les mêmes questions : qui doit décider, qui doit avoir son mot à dire et participer, comment les personnes concernées peuvent-elles mieux communiquer et travailler ensemble. Sans affinité avec le fédéralisme, vous n'irez pas loin si vous voulez résoudre les conflits entre groupes linguistiques, communautés religieuses ou entre ville et campagne, si vous voulez renforcer la démocratie et promouvoir le développement, et si vous voulez que les États deviennent plus dignes de confiance et plus démocratiques et fournissent des services fiables au plus grand nombre. Le prix m'a confortée dans cette opinion. Mais il est surtout un encouragement !

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DU JOURNALISME

Retour sur la conférence nationale

« Transformation des médias et fédéralisme »

Les médias sont sous pression – comment cela se répercute-t-il sur le fédéralisme ? Souhaitant analyser cette question, la Fondation ch a organisé la conférence nationale « Transformation des médias et fédéralisme – Le rôle des cantons » le 18 novembre 2019. Au cœur des discussions, les conséquences sur la société civile et le monde politique, et la stratégie à suivre pour faire face à cette « révolution de la communication ».

Que cela signifie-t-il pour un pays fédéral et multilingue quand les journaux disparaissent les uns après les autres, que les rédactions sont regroupées et que des emplois sont supprimés ? La diversité des points de vue politiques, sociétaux, culturels et économiques est-elle toujours représentée comme elle devrait l'être ? Les questions régionales, cantonales et communales sont-elles suffisamment traitées dans les médias ? Et quelles réponses les autorités peuvent-elles apporter ?

Quelque 140 experts issus des milieux politiques, médiatiques, économiques et administratifs se sont réunis à l'Hôtel du gouvernement de Berne le 18 novembre 2019 pour débattre des conséquences de la transformation des médias sur le fédéralisme. Ils représentaient des cantons, des entreprises de médias, des universités suisses ainsi que les offices fédéraux de la communication et de la culture. L'objectif de cette rencontre, organisée par la Fondation ch avec le soutien de la Conférence des gouvernements cantonaux et du canton de Berne, était de procéder à un état des lieux et de sensibiliser les acteurs du secteur à ces questions.

Quand l'homogénéité supplante la diversité

Dans leur discours d'ouverture, le conseiller d'État Pascal Broulis, président de la Fondation ch, et le président de gouvernement Christoph Ammann ont souligné l'importance de la pluralité des médias pour le fédéralisme. Pascal Broulis a mis en garde contre l'uniformisation des lignes éditoriales, qui menace la diversité et les échanges intellectuels : « La vitalité de nos institutions se nourrit de la multiplication des messages, de la pluralité des opinions de la confrontation des analyses. » Christoph Ammann a quant à lui pris l'exemple de son canton pour illustrer le recul de la diffusion d'informations politiques régionales ces dernières années.

L'aide aux médias traditionnelle est insuffisante

La numérisation a modifié en profondeur l'offre médiatique et les modes de consommation des médias. Les enjeux sont aussi bien économiques que sociétaux ou culturels. Le volume d'infor-



La numérisation a profondément transformé l'offre médiatique et les modes de consommation.

Photo : Gaetan Bally, Keystone

mations et le nombre de fournisseurs ont explosé et les médias traditionnels, qui n'ont plus le monopole de l'information, ont vu fondre leurs recettes publicitaires. Pour le chercheur Otfried Jarren, président de la Commission fédérale des médias (COFEM), il s'agit d'une « révolution technologique de la communication », dont les grands gagnants sont les entreprises de plateformes actives à l'international. Il estime en outre que si l'aide aux médias traditionnelle est nécessaire, elle est insuffisante à elle seule. Aussi a-t-il plutôt plaidé en faveur d'une plus forte régulation d'Internet par l'État, lequel devrait participer à la création d'infrastructures digitales nationales, c'est-à-dire de plateformes proposant des contenus notamment journalistiques. Il s'agirait là d'une nécessité démocratique, puisque les intermédiaires mondiaux se montrent indifférents aux champs d'application, aux valeurs et aux règles de communication politiques, ce qui peut avoir de graves conséquences pour la société et la politique.

Aux côtés d'Otfried Jarren intervenaient Thierry Mauron, éditeur de La Liberté, et Pascal Hollenstein, chef des publications régionales du groupe de presse NZZ. Le premier a expliqué l'importance de l'aide à la presse du point de vue d'un éditeur tandis que le second a présenté les répercussions de la transformation des médias sur le journalisme. Parce qu'elle a permis d'améliorer le journalisme régional et local, il estime que la création de rédactions centralisées est positive.

Les petits cantons en première ligne

Si la diversité des titres de presse suisses reste importante, comme le chercheur Philippe Amez-Droz de l'Université de Genève l'a expliqué, il ressort des différentes discussions que les petits can-

tons subissent déjà la transformation du secteur des médias. En effet, les questions qui les concernent sont de moins en moins abordées, et des zones entières risquent de « disparaître » de l'espace médiatique, ce qui aurait un impact négatif sur l'identification de la population et la participation politique. De plus, le regroupement des médias favorise une plus grande résonance des thèmes nationaux. Si les discussions sont menées au niveau national, le fédéralisme perd en visibilité, et avec lui la place accordée aux cantons en tant que laboratoire de solutions politiques décentralisées. Autre conséquence de la centralisation : une concentration accrue des pouvoirs entre les mains d'un petit nombre de médias et de groupes de presse. Sans compter que moins les rédactions sont nombreuses, plus il est facile pour les groupes d'intérêts et les partis politiques de s'adapter à leur ligne éditoriale.

Les cantons doivent-ils soutenir les médias ?

Compte tenu de la dynamique économique, tous les participants étaient d'accord sur le fait que la préservation d'un journalisme vivant et pluriel ne sera possible qu'en accordant un plus fort soutien aux médias, les questions de politique devant toutefois encore être éclaircies. Bon nombre d'entre eux ont par ailleurs critiqué le fait que la stratégie de soutien aux médias menée jusqu'à présent par la Confédération préserve les structures en place et favorise les entreprises de presse par rapport aux médias uniquement numériques (la décision prise le 29 avril par le Conseil fédéral y remédie partiellement). S'agissant d'un éventuel soutien cantonal, les avis étaient plus partagés : si certains y sont favorables au regard de la situation dans les régions – notamment via un financement des agences de presse –, d'autres ont mis en garde contre une trop grande proximité entre les entreprises et les autorités cantonales, et ont attiré l'attention sur la difficulté de soutenir au niveau cantonal un marché organisé à l'échelon national. En revanche, une majorité a souhaité que les cantons encouragent les « compétences médiatiques » de la population et la formation des journalistes.

Documentation :

www.chstiftung.ch/transformation



ALLER-RETOUR - FESTIVAL DE TRADUCTION ET DE LITTÉRATURE

Un festival de littérature qui commence dès la montée à bord du train

aller-retour est un festival de traduction et de littérature mis sur pied par la Fondation ch. Son nom n'a pas été choisi au hasard : il rend hommage au processus de traduction, caractérisé par des allers et retours entre les langues. La première édition, qui s'est déroulée le 9 mars 2019 à Olten, a été riche en lectures et en discussions au croisement des langues.

Aller et venir d'une langue à l'autre, tel un voyage entre les mots : voilà le délicat exercice quotidien des traducteurs. La traduction est en effet un travail solitaire placé sous le signe de la recherche du mot et de l'expression la plus juste possible, comme le révèle le festival aller-retour. En plus de célébrer la diversité du paysage littéraire suisse sous l'angle de la traduction dans les langues nationales, il donne aussi une visibilité à la Collection ch et à ses œuvres.

Littérature et train font bon ménage

aller-retour commence dès la montée à bord du train, mettant ainsi les visiteurs dans l'ambiance du festival avant même d'y être : dans l'Intercity au départ de Bâle, Guy Krneta a lu des extraits de son roman familial « Entre nous », tandis que les voyageurs en provenance de Zurich ont pu se mesurer à la jeune traductrice Lydia Dimitrow lors d'un concours de traduction. La traductrice Marina Pugliano a invité les passagers en provenance de Lucerne à s'essayer à la traduction du livre illustré « Kunos grosse Fahrt » de Klaus Merz et Hannes Binder. Dans le train au départ de Berne, Martin Zingg s'est entretenu avec la traductrice primée Yla M. von Dach, pendant que ceux venant de Bienne se sont vu régaler des pépites littéraires dénichées par les étudiant.e.s du Centre de traduction et de littérature de l'Université de Lausanne.

Un programme bigarré au centre culturel Schützi

Le centre culturel Schützi d'Olten a été le centre névralgique du festival. Quinze traducteurs.trices et auteur.e.s y ont présenté un programme bigarré. L'auteur rhéto-romanche Leo Tuor et ses deux traducteurs Walter Rosselli et Claudio Spescha ont échangé dans un cadre intimiste, discussion menée avec brio par Rico Valär. « Personne, a déclaré Leo Tuor, ne se plonge autant dans un texte que le traducteur, pas même l'auteur. »



Table ronde avec Fatima Moumouni, Pedro Lenz, Guy Krneta, Raphael Urweider et Daniel Rothenbühler.

Photo : ch-Media/Sonja Furter



Martin Zingg interviewe Yla M. von Dach dans le train au départ de Berne

Photo : mza



**« Personne ne se plonge
autant dans un texte que
le traducteur, pas même
l'auteur »**

Leo Tuor, auteur

En parallèle, Lydia Dimitrow et Christoph Roeber se sont affrontés dans un duel de traduction au cours duquel ils ont chacun présenté une proposition de traduction, en justifiant et en défendant les mots et tournures choisis. Aucun doute : traduire c'est choisir, à chaque mot, à chaque ligne.

Toutefois, la traduction ne saurait se réduire à une simple transposition mot à mot d'un texte dans une autre langue. Chaque ouvrage se distingue par son ton et son rythme propres, qui exigent une sensibilité linguistique et une passion pour la littérature. L'auteure et traductrice Yla M. von Dach possède ces deux qualités. Le public a eu la chance d'assister à une rencontre avec Antoinette Rychner et Michel Layaz, deux auteurs de Suisse romande dont elle traduit les œuvres.

Traduire le dialecte

Le héros oltenois Pedro Lenz et l'auteur Guy Krneta étaient à l'honneur d'une table-ronde sur la traduction d'ouvrages en dialecte. Aux côtés de leurs traducteurs respectifs – Raphael Urweider et Daniel Rothenbühler –, ils ont discuté de l'oralité, de l'intraduisible et des difficultés inhérentes aux dialectes.

Le groupe Šuma Čovjek a clôturé la soirée en musique, alternant les textes en croate, arabe, anglais, français, espagnol et rom. Autant d'allers et retours, non plus écrits mais chantés.

Édition 2021 : rendez-vous à Fribourg

La prochaine édition aura lieu le 6 mars 2021 à Fribourg. Organisé tous les deux ans, le festival aller-retour fait dialoguer la traduction et la création littéraires par-delà les barrières régionales et linguistiques. Il succède à la rencontre annuelle « 4+1 übersetzen tradurre translatar » (2006-2017). Les organismes partenaires sont la Fondation ch pour la collaboration confédérale, le Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (CTL), le Collège de traducteurs Looren et Pro Helvetia.

**«Il est midi, les cloches
sonnent, les rues sont
déjà vides.»**

«Es ist Mittag, die Glocken
läuten, die Straßen sind
schon leer.»

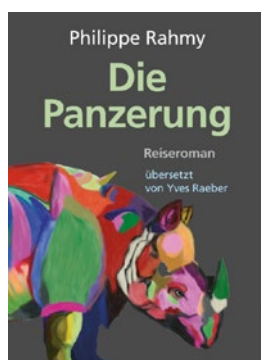
Première phrase du livre de Leta Semadeni, Tamangur (Prix suisse de littérature 2016). Traduit de l'allemand par Barbara Fontaine.
Une traduction de la Collection ch 2019, parue aux Éditions Slatkine, Genève.

NOUVELLES PARUTIONS 2019

Littérature suisse en traduction



Mary-Laure Zoss :
Le noir du ciel



Philippe Rahmy :
Béton armé



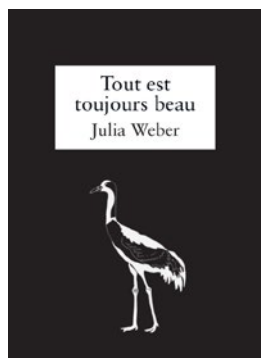
Cla Biert :
La Múdada



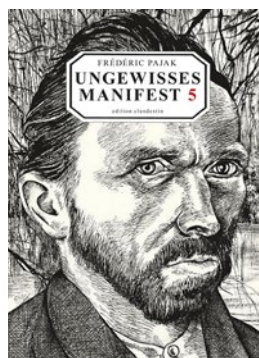
Dumenic Andry :
Sand



Leta Semadeni :
Tamangur



Julia Weber :
Tout est toujours beau



Frédéric Pajak :
Manifeste incertain 5

Depuis 1974, la Collection ch soutient la traduction littéraire en Suisse, par des subventions versées aux frais d'impression, et encourage les échanges littéraires par-delà les frontières linguistiques. Avec sept nouveaux livres parus cette année, le catalogue de la Collection ch compte désormais 305 œuvres.

Liste des œuvres disponibles sous :
chstiftung.ch/collection-ch/collection-ch

PRÊT À ENTRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Un stage dans une autre région linguistique

« Premier Emploi » offre à de jeunes qui ont terminé leurs études ou un apprentissage, la possibilité d'effectuer un stage dans une autre région linguistique.

D'une durée de six mois maximum, le stage permet de suivre des cours de langue, parallèlement à l'activité en entreprise. Deux témoignages :

« Tout le monde est gagnant »

Brigitte Neidhart, responsable du secrétariat, Bellingua GmbH, Zurich

« L'école de langue Bellingua GmbH participe au programme « Premier Emploi » depuis plus de dix ans ! C'est une manière pour nous de soutenir un projet dont nous sommes convaincus. Nos stagiaires peuvent suivre les cours de langues directement au sein de notre école ; ils s'épargnent donc le temps de trajet et profitent de la présence des enseignants, même pendant leur temps de travail.

Le gros avantage est le soutien apporté par nos stagiaires. Ils nous aident énormément dans les domaines du secrétariat ou de la gestion des stocks de matériel par exemple. Selon le niveau initial du stagiaire, la barrière de la langue peut être un challenge.

Je garde un très bon souvenir de (presque) tous nos stagiaires. Ce programme est vraiment super pour notre entreprise et nous sommes convaincus qu'il est profitable aussi bien aux stagiaires qu'aux entreprises. Je recommande sans hésitation d'y participer. »

« Mon expérience chez Bellingua à Zurich a été une véritable opportunité. »

Nicla Denicolà, stagiaire Premier Emploi en 2019 dans l'entreprise Bellingua GmbH à Zurich

« Grâce à ce stage à Zurich, j'ai pu développer et améliorer mes connaissances de l'allemand. En plus de mes tâches quotidiennes, j'avais toujours l'une ou l'autre occasion de discuter avec mes collègues, qui ont créé un environnement de travail agréable et serein.

Mes tâches étaient plutôt variées. J'ai apporté mon soutien aux enseignants et au secrétariat, par exemple en vérifiant les stocks de matériel de bureau, en contactant les fournisseurs et en scannant la documentation pour les élèves.

Pendant cette période, je n'ai pas rencontré de difficultés majeures, car l'entreprise qui m'accueillait était toujours prête à m'aider quand j'en avais besoin. Je dirais que le seul point noir a été la vie sociale, car je n'avais pas beaucoup de connaissances à Zurich et les gens en dehors du bureau semblaient très introvertis.

Dans l'ensemble, je suis plus que satisfaite du stage, car il m'a ouvert de nouvelles possibilités professionnelles dans d'autres régions linguistiques, où je travaille d'ailleurs encore. »

Prêt pour la vie professionnelle

Le programme de stage « Premier Emploi » fait partie des mesures relatives au marché du travail arrêtées par la Confédération. Sa mise en œuvre relève, depuis 1993, de la Fondation ch, sur mandat du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Il permet à des entreprises de recruter de jeunes stagiaires titulaires d'une formation professionnelle, toutes branches confondues. L'accent est mis sur la connaissance des langues nationales suisses, sur la mobilité et sur la qualification. Les stagiaires passent six mois en entreprise, ils travaillent dans le domaine pour lequel ils se sont formés et sont tenus de suivre des cours de langues. La fondation conseille les candidats, leur trouve une place de stage et les accompagne tout au long de l'engagement.

En 2019, plus de 100 jeunes se sont inscrits, représentant quelque 60 professions ; la Fondation ch a suivi environ 80 stagiaires. À cela s'ajoute une cinquantaine de places de stage, auxquelles les candidats ne se sont finalement pas présentés car ils ont trouvé un poste fixe pendant la procédure de placement. En outre, 75 % des quelque 50 stagiaires ayant terminé leur stage en 2019 ont décroché un travail à l'issue de leur contrat. Le SECO a mené en mai 2019 un audit auprès de la Fondation ch, dont les conclusions ont été en tous points positives. Le mandat repose sur l'évaluation annuelle des besoins des cantons. Le nombre de places requises annoncées pour 2020 est similaire à celui des années précédentes. Par conséquent, le SECO a confirmé en octobre 2019 la reconduction de la convention de prestations pour la période 2020–2021.

Informations complémentaires à l'adresse :
www.chstiftung.ch/premier-emploi



POUR SUIVRE LA COLLABORATION

Prise de position sur le message culture 2021 – 2024

Fin février 2020, le Conseil fédéral a approuvé le message culture 2021–2024 pour le transmettre ensuite au Parlement. La Fondation ch avait été invitée à se prononcer à l'automne 2019.

Dans sa prise de position, la Fondation ch exprime son soutien au maintien des trois axes de la politique culturelle fédérale : « participation culturelle », « cohésion sociale », « création et innovation », qui font écho à ses objectifs. Porte-voix des cantons, la fondation a toujours défendu la pluralité et mis en lumière ce qui unit la Suisse, en se concentrant notamment sur les questions culturelles et linguistiques. Elle constate cependant que les fonds alloués au secteur Langues et compréhension restent en deçà de l'augmentation moyenne prévue dans le message et que celui-ci ne tient pas suffisamment compte de la transformation des médias. Qu'en est-il en effet de la mutation qui frappe actuellement les médias et de ses répercussions sur la diversité linguistique, culturelle et sociale de la Suisse et sur l'entente confédérale ? La fondation entend poursuivre l'étroite collaboration avec Pro Helvetia, dans le cadre de la Collection ch et du festival de littérature aller-retour.

«La Fondation ch est favorable au maintien des trois axes d'action de la politique culturelle fédérale.»

Pascal Broulis
Président de la Fondation ch

Continuité des contenus

La loi sur l'encouragement de la culture prévoit un message sur le financement pluriannuel. En font partie les dépenses de transfert de l'Office fédéral de la culture ainsi que les budgets de Pro Helvetia et du Musée national suisse. Le Conseil fédéral a défini les trois axes de sa politique pour la première fois dans le message culture 2016–2020 ; l'orientation du message 2021–2024 s'inscrit donc dans la continuité et il est prévu de développer les mesures engagées durant la période d'encouragement 2016–2020. À compter de 2021, le Conseil fédéral entend mettre l'accent sur la transformation numérique, en l'occurrence sur les défis et les chances qu'elle implique.

**La prise de position complète est disponible
à l'adresse www.chstiftung.ch**

NOS AUTRES ACTIVITÉS EN 2019

Services centraux ch

Service linguistique

Le Service linguistique (230 %, soit 2,3 ETP) assure des prestations dans quatre langues, principalement pour la Fondation ch et la Conférence des gouvernements cantonaux CdC (75 % du volume total), mais aussi pour plusieurs conférences des directeurs et organisations apparentées sises à la Maison des cantons.

Les traductions vers le français (87% du volume) sont pour l'essentiel réalisées à l'interne. En plus des textes courants destinés au Bureau et à l'Assemblée plénière CdC, au Comité directeur et à l'assemblée du Conseil de fondation de la Fondation ch, à la Conférence suisse des délégués à l'intégration et à la Conférence tripartite, les temps forts 2019 ont été le Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui 2020 », la réforme fiscale et le financement de l'AVS (dossier transversal CdC/CDF), le vote électronique, l'accord-cadre institutionnel Suisse-UE, le Brexit, l'obligation d'annoncer les postes vacants (dossier transversal CdC/CDEP-AOST), la nouvelle banque de données Ristretto pour le monitoring du fédéralisme, le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires EFAS (dossier transversal CdC/CDS), la cyberadministration et la conférence « Transformation des médias et fédéralisme ».

Informatique

La Fondation ch assure la gestion et la maintenance technique d'environ 80 postes de travail au sein de la Maison des cantons. Au total, neuf conférences font appel aux services informatiques de la fondation.

Personnel et finances

Le domaine du personnel et des finances fournit ses services – comptabilité, salaires, personnel – à onze organisations en plus de la Fondation ch et de la CdC (CDF, CDEP, DTAP, EnDK, CG MPS, CFP, CSI, e-Operation, AOST, CDAS et CDS).

Collection ch dans les écoles

Depuis plusieurs années, la Collection ch propose à des auteur.e.s de se rendre avec leurs traducteurs/trices dans des établissements du secondaire II. Le but est de rapprocher le jeune public des écrivain.e.s suisses contemporain.e.s ; et c'est aussi l'occasion de montrer aux élèves et au corps enseignant l'importance des échanges culturels par-delà les régions linguistiques. La Fondation Oertli, sise à Zurich, soutient l'idée de ce projet et en assure le financement depuis 2017.

En 2019, 25 rencontres ont eu lieu dans 22 écoles de douze cantons. Quelque 47 classes ont participé, soit 909 élèves de toutes les régions linguistiques.

« En utilisant la littérature étrangère, on lui donne une nouvelle fonction. C'est très important de se rendre compte qu'il est possible de discuter et de débattre de sujets pointus, même dans une langue étrangère. »

Marisa Rossi, Liceo Lugano 2

« Ce fut un moment chaleureux et riche d'échanges sur leur métier, leur travail et leur parcours de vie en général. C'était passionnant et les élèves sont enthousiastes quand ils parlent de cette expérience avec le tandem auteure-traductrice, et plus globalement avec la traduction. »

Anne Vaudano-Schricker, Collège Sismondi, Genève

Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »

Organisé depuis 1989 par la Fondation ch, le Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui » réunit à Interlaken les membres des gouvernements cantonaux et les chanceliers/ères d'État pour trois jours de formation continue. L'occasion de traiter de l'actualité politique et des développements de la société à la faveur d'exposés et de tables rondes animés par des orateurs/trices suisses et étrangers, issus des milieux politique, scientifique, économique, etc. Il est aussi une plateforme d'échange d'idées entre gouvernements cantonaux.

La 31^e édition, qui a eu lieu du 9 au 11 janvier 2019, a réuni quelque 155 conseillers/ères d'État, ainsi que des chanceliers/ères d'État. Les thèmes abordés cette année ont été :

- le changement démographique,
- la gouvernance des entreprises publiques,
- les relations entre gouvernement et parlement.

La soirée culturelle a été organisée par le canton de Berne. Le Comité d'organisation du séminaire était composé des personnes suivantes :

- Charles Juillard, ministre (JU) et président
- Marianne Lienhard, conseillère d'État (GL) et vice-présidente
- Christian Amsler, conseiller d'État (SH)
- Paolo Beltraminelli, conseiller d'État (TI)
- Markus Dieth, conseiller d'État (AG)
- Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'État (FR)
- Pierre-Alain Schnegg, conseiller d'État (BE)

Monitoring du fédéralisme

Depuis 2005, la Fondation ch réalise un monitoring annuel du fédéralisme. Il vise à analyser l'impact des législations fédérales et cantonales sur le fédéralisme, et permet aux cantons et conférences intercantionales d'exprimer leur point de vue, l'objectif étant de mettre en lumière l'évolution du fédéralisme suisse et proposer des mesures pour le renforcer.

Après la refonte du monitoring l'année précédente, les travaux de mise en œuvre ont pu commencer en 2019. Il était surtout question de développer la nouvelle base de données Ristretto, qui a été lancée en septembre. Grâce à elle, il est possible de procéder à une sorte de monitoring continu, en établissant un tableau de bord des dossiers importants sous l'angle du fédéralisme pour les surveiller de près. Le tableau de bord est géré par les conférences des directeurs et mis à jour quatre fois par an. La première mouture a été publiée en octobre 2019 et a servi de base de discussion au colloque présidentiel de janvier 2020.

Le rapport pluriannuel a également été revu, en particulier le sondage envoyé aux cantons. Dorénavant, ces derniers ne seront plus interrogés qu'une seule fois pour chaque rapport – soit l'année avant sa parution – avec des questions résolument plus politiques. Un sondage a été réalisé auprès de quelques cantons. L'objectif était de tester les questions puis de les ajuster, si nécessaire. Une autre série d'interviews a ensuite été réalisée auprès des conférences des directeurs et, pour la première fois, des conférences gouvernementales régionales.



Maison des cantons

La Fondation ch assure la gestion de la Maison des cantons (MdC) depuis son ouverture en 2008. Abrisant bon nombre de conférences gouvernementales ou sectorielles et d'organisations associées, la MdC est un véritable centre de compétences qui regroupe en un seul lieu l'expertise des conférences et met à la disposition des acteurs cantonaux des salles de réunion en plein cœur de la capitale fédérale. La coopération entre les cantons et avec la Confédération est simplifiée et le fédéralisme durablement renforcé. Si la Fondation ch est la locataire principale de cet édifice historique, nombreuses sont les conférences à y avoir installé leur secrétariat.

www.haus-der-kantone.ch

Organe directeur de la Maison des cantons

Les conférences des directeurs ayant leur siège à la Maison des cantons (MdC) sont toutes représentées au sein de l'Organe directeur. Les quatre réunions organisées en 2019 ont porté, entre autres, sur la sécurité, la téléphonie, la refonte du site Internet et le nouveau logiciel de réservation des salles de réunion.

Commission de fonctionnement de la Maison des cantons

L'arrivée de nouveaux membres a redynamisé la Commission de fonctionnement de la Maison des cantons. En 2019, elle a organisé de multiples rencontres dans le but d'encourager les interactions et de renforcer les liens entre les collaborateurs.

Changement de locataire

Fin juillet, l'Interassociation de sauvetage a quitté la Maison des cantons. Les trois bureaux qu'elle occupait ont été loués à une autre conférence.

Site Internet

Le site Internet de la Maison des cantons a connu une refonte mi-septembre. Entièrement bilingue, il retrace l'histoire du bâtiment et présente les différentes organisations qui y sont installées. Il a aussi été doté d'un portail réservé à la communication interne et d'un outil de réservation des salles.

Institut du Fédéralisme (IFF)

La Fondation ch et l'Institut du Fédéralisme (IFF) de l'Université de Fribourg collaborent depuis plus de 35 ans, l'IFF fournissant des prestations à la fondation et aux cantons. Ces prestations comprennent le monitoring du fédéralisme de l'IFF et la participation au monitoring du fédéralisme de la Fondation ch. L'IFF publie en outre deux newsletters par an, dont les thèmes doivent être coordonnés avec la Fondation ch. Dirigé par le président de la Fondation ch, le Conseil de l'institut compte deux à trois membres élus par le Conseil de fondation de la Fondation ch.

En 2019, la Fondation ch a demandé à l'IFF de planifier et de mettre sur pied un séminaire de réflexion sur le fédéralisme suisse, et institué un groupe de suivi en partenariat avec la Confédération, l'Union des villes suisses et l'Association des Communes Suisses. L'objectif de ce séminaire est d'apporter des connaissances de base sur le fédéralisme ; il est destiné aux collaborateurs de l'administration, aux membres du Parlement et aux personnes travaillant dans les médias. Il sera proposé à partir de janvier 2021 pour une période pilote de trois ans.

Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

Depuis 1993, la Fondation ch gère le Secrétariat de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). La CdC a son propre rapport.

www.cdc.ch

CONSEIL DE FONDATION ET COMITÉ DIRECTEUR

Composition

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation ch pour la collaboration confédérale. Chaque canton y délègue un ou une représentante de son gouvernement. Les dossiers sont préparés par le Comité directeur qui se compose de sept membres au moins, les régions linguistiques y étant toutes représentées. Le président et les membres du Comité directeur sont élus pour deux ans par le Conseil de fondation.

Le Comité directeur en 2019 :

- Pascal Broulis, conseiller d'État (VD),
président
- Heidi Z'graggen, conseillère d'État (UR),
vice-présidente
- Benedikt Würth, conseiller d'État (SG)
- Christian Amsler,
président de gouvernement (SH)
- Paolo Beltraminelli, conseiller d'État (TI)
- Manuele Bertoli, conseiller d'État (TI),
à partir d'octobre 2019
- Elisabeth Ackermann,
présidente de gouvernement (BS)
- Danielle Gagnaux-Morel,
chancelière d'État (FR)

Assemblée

L'Assemblée du Conseil de fondation a eu lieu le 9 janvier à Interlaken ; le Comité directeur s'est réuni à deux reprises à Berne, les 6 juin et 21 novembre.

SECRÉTARIAT DE LA FONDATION CH

Effectifs

Au 31 décembre 2019, la Fondation ch comptait 32 collaborateurs, soit 26,5 équivalents plein temps. Elle propose en outre deux postes de stagiaire administratif destinés à des jeunes en fin d'apprentissage originaires de Suisse romande ou du Tessin, et un poste de stagiaire scientifique à la CdC.

- Silvia Mitteregger, cheffe du programme « Premier Emploi », a fêté 30 ans de service.

Composition de la direction (état au 31.12.2019) :

- Roland Mayer : directeur, Politique extérieure CdC
- Thomas Minger : directeur suppléant, Politique intérieure CdC
- Nicole Gysin : Communication, Politique intérieure CdC (suppléante)
- Philipp Schori : Fondation ch
- Monika Zanon : Services centraux

Finances

Le rapport annuel 2019 contient une version abrégée des comptes 2018 et 2019 ; celui qui a été remis à l'organe de révision porte sur la totalité des comptes.



La Direction de la Fondation ch en 2019 :
Roland Mayer, Nicole Gysin, Monika Zanon,
Thomas Minger, Philipp Schori
(de gauche à droite)

Comptes de résultat

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Contributions cantonales	4'416'629	4'417'000	4'403'904
Contribution Séminaire ch	261'000	257'000	271'800
Produits prestations	204'881	178'000	179'013
Contribution SECO	318'819	310'400	283'871
Contribution CDI	152'387	150'000	147'602
Contribution CT	268'325	300'000	300'383
Contribution Fondation Oertli	46'534	51'600	45'000
Contribution événements	56'656	60'000	22'725
Autres recettes	97'487	115'000	95'224
Produits	5'822'718	5'839'000	5'749'522
Charges de personnel	3'456'838	3'818'900	3'526'794
Mandats/Honoraires	573'408	237'500	316'863
Loyer	606'062	641'000	615'370
Administration	349'033	315'500	286'334
Organes, comités	19'716	17'000	16'618
Charges d'exploitation	1'548'219	1'211'000	1'235'185
Événements	192'591	203'000	200'539
Secrétariat CDI	152'387	150'000	147'602
Projets Collection ch	133'922	146'600	98'109
Groupes, organisations CdC	53'864	83'000	82'030
Projets CdC	–	80'000	87'163
Conférence tripartite	88'325	120'000	120'383
Contribution Institut du Fédéralisme	100'000	100'000	100'000
Cours / stagiaires PE	79'138	101'000	85'174
Projets et contributions	800'227	983'600	921'000
Charges	5'805'284	6'013'500	5'682'979
Résultat d'exploitation	17'434	-174'500	66'543
Résultat financier	30	–	334
Affectation	–4'398	80'000	–45'146
Résultat	13'066	-94'500	21'731

Comptes de résultat

Récapitulatif par domaine / projet

Le rapport annuel 2019 comprend les comptes annuels 2018 et 2019. Il s'agit d'une présentation succincte. Les rapports de révision portent sur les comptes dans leur intégralité.

	Comptes 2019		Comptes 2018	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Fonctionnement Fondation ch	937'375	941'358	906'103	907'200
Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	254'239	261'000	253'706	271'800
Fonctionnement Maison des cantons	543'752	546'650	533'937	537'000
Projet Premier Emploi	318'819	318'819	283'871	283'871
Projet Collection ch	187'395	186'819	150'232	149'709
Conférence des gouvernements cantonaux	3'568'102	3'568'102	3'568'102	3'600'276
Excédent de produits	13'066	–	21'731	–
Excédent de charges	–	–	–	–
Total	5'822'748	5'822'748	5'749'856	5'749'856

Bilan

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Actifs circulants	5'821'195.00	5'511'433.11
Liquidités	2'424'917.30	4'712'915.41
Créances résultant de fournitures et prestations	698'096.17	664'650.63
Autres créances à court terme	2'602'645.80	72'905.67
Dépôts à terme	2'600'000.00	0.00
Base de données Monitoring	0.00	17'314.51
AXA Winterthur (LPP)	0.00	41'988.70
Avoirs d'assurances sociales	2'645.80	2'411.55
MdC : fonds de rénovation	0.00	11'190.91
Compte de régularisation de l'actif	95'535.73	60'961.40
Actifs immobilisés	781.00	781.00
Immobilisations financières	780.00	780.00
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs	5'821'976.00	5'512'214.11
Passifs		
Dettes à court terme	3'399'260.07	3'102'564.58
Dettes à court terme résultant d'achats et de prestations de services	628'382.23	645'542.48
Autres dettes à court terme	1'604'520.67	1'508'621.65
CdC	1'370'800.36	1'366'402.50
Comptes courants	78'659.88	66'984.95
Créances d'assurances sociales, entre autres	5'650.40	2'406.60
Base de données Monitoring	42'692.94	0.00
Avoirs de fonctionnement MdC	72'827.60	72'827.60
MdC : fonds de rénovation	33'889.49	0.00
Compte de régularisation du passif	293'887.30	298'226.95
Provisions à court terme	872'469.87	650'173.50
Dettes à long terme	0.00	0.00
Capital propre	2'422'715.93	2'409'649.53
Total passifs	5'821'976.00	5'512'214.11

Annexe aux comptes

Forme juridique et organisation

Sise à Berne, la Fondation ch pour la collaboration confédérale est une fondation au sens de l'art. 80 et suiv., CC. L'Acte de fondation du 9 janvier 2019 précise les organes statutaires suivants :

- **Conseil de fondation**
Membres : représentant·e·s
des gouvernements des 26 cantons
Président : Pascal Broulis (VD)
- **Comité directeur**
Membres : 7
Président : Pascal Broulis (VD)
Organe de révision :
fiduciaire von Graffenenried AG
- **Direction**
Directeur : Roland Mayer

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

La tenue des comptes est conforme au Code des obligations.

Informations légales conformément à l'art. 959c, al. 1 et 2, du Code des obligations

	2019	2018
Engagements conditionnels	aucun	aucun
Restrictions à la propriété foncière	aucune	aucune
Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	aucune	aucune
Dettes envers des institutions de prévoyance	aucune	aucune
Participations importantes	aucune	aucune
Dissolution nette des réserves de remplacement et réserves latentes	aucune	aucune

Déclaration sur les postes à plein temps

La moyenne annuelle des postes à plein temps n'est pas supérieure à 250.



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

**Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der
ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit, Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit für das am 31. Dezember 2018 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Die eingeschränkte Revision der Vorjahresangaben ist von einer anderen Revisionsstelle vorgenommen worden. In ihrem Bericht vom 13. April 2018 hat diese eine nicht modifizierte Prüfungsaussage abgegeben.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und der Stiftungsurkunde entspricht.

Bern, 12. April 2019 zuw/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Peter Geissbühler
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte

Michel Zumwald
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Beilage:
Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11, Fax +41 31 320 56 90



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

**Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision an den Stiftungsrat der
ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit, Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit für das am 31. Dezember 2019 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Stiftungsrat verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und der Stiftungsurkunde entspricht.

Bern, 14. April 2020 zuw/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Toni Schlegel
dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte

Beilage:
Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)

Von Graffenried AG Treuhand
Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11, Fax +41 31 320 56 90



**«J'aimerais des vacances
près du feu et loin d'ici,
et Bruno aimerait des
vacances sans alcool.»**

«Ich wünsche mir einen
Urlaub mit Feuer und Ferne,
und Bruno wünscht sich
einen Urlaub ohne Alkohol.»

Première phrase du livre de Julia Weber, «Tout est toujours beau» / «Immer ist alles schön». Traduit de l'allemand par Raphaëlle Lacord. Une traduction de la Collection ch 2019, parue aux Éditions de l'Aire, Vevey.

Édité par :
Fondation ch
pour la collaboration
confédérale

Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
CH-3001 Berne
Tél +41 32 320 16 16
info@chstiftung.ch
www.chstiftung.ch

Impressum

Conception graphique : Terminal8, Design & Web, Berne
www.terminal8.ch

Approbation

Le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel
lors de sa séance du 26 juin 2020.